

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUILLET 2015

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE MATANE

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Adelme, tenue au lieu habituel des séances, à 19h30 lundi le 13^e jour de juillet 2015. Sont présents: Jeannot Marquis, Josée Marquis, Marcel Gauthier, Jean-Charles Vallée et Julien Ouellet sous la présidence de Monsieur Jean-Roland Lebrun, maire.

Absente : Madame Johanne Thibault

1. CONSTAT DU QUORUM

RÉSOLUTION #2015-156

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été distribués par un messenger à tous les membres du Conseil en date du 9 juillet 2015;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 147 de la Loi du Code municipal le quorum est la majorité de ses membres;

CONSIDÉRANT QUE les membres ne sont pas tous présents et par conséquent le quorum est constaté et la séance peut être tenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josée Marquis et résolu à l'unanimité :

Ordre du jour :

1. Constat du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Octroi du contrat à la compagnie Yvon Lachance & Fils Ltée;
4. Changement de dates pour les vacances à Monsieur Richard Rousseau 18 juillet au 9 août;
5. Vacances à Monsieur René Fournier 10 au 14 août ;
6. Période de questions;
7. Levée de la session.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2015-157

OCTROI DU CONTRAT À LA COMPAGNIE YVON LACHANCE & FILS LTÉE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelme doit procéder à la réfection d'un ponceau sur le 6^e Rang Est;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été déposées et que le plus bas soumissionnaire conforme, tel que recommandé par le service d'ingénierie de la MRC de La Matanie, est « Yvon Lachance & Fils LTÉE », au montant de 34 652.32\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Charles Vallée et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adelme octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, tel que recommandé par le service d'ingénierie de la MRC de La Matanie, soit « Yvon Lachance & Fils LTÉE », au montant de 34 652.32\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2015-158
CHANGEMENT DE DATES POUR LES VACANCES À MONSIEUR RICHARD ROUSSEAU 18 JUILLET AU 9 AOÛT

Il est proposé par le conseiller Marcel Gauthier et résolu d'accepter le changement de dates pour les vacances à Monsieur Richard Rousseau soit du 18 juillet au 9 août.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2015-159
VACANCES À MONSIEUR RENÉ FOURNIER 10 AU 14 AOÛT

Il est proposé par le conseiller Jeannot Marquis et résolu d'autoriser les vacances à Monsieur René Fournier du 10 au 14 août.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PÉRIODE DE QUESTIONS SUJETS RELIÉE À L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION #2015-160
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Jean-Charles Vallée et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 19h38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

Jean-Roland Lebrun, maire

Annick Hudon dir.gén. et sec.-très.

Je soussignée, Jean-Roland Lebrun, maire de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Jean-Roland Lebrun, maire